

# Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, notamment sur la ville de Lyon, son histoire et son rôle dans la Résistance, ainsi que sur la décentralisation, Lyon, le 27 novembre 1989.

Monsieur le maire,

- A l'invitation de votre prédécesseur, M. Francisque Collomb, j'avais accepté l'an dernier d'inaugurer le siège d'Interpol et je vous remercie, j'y suis très sensible, d'avoir bien voulu confirmer cette invitation.

- Cela me donne le plaisir de revenir dans votre ville, mais cette fois-ci en son coeur même, à la mairie, et d'y saluer ses élus et d'abord le premier d'entre eux, en même temps que la plupart des représentants des départements de la région Rhône-Alpes. Il m'arrive, en effet, assez souvent de passer par Lyon. C'est un lieu où j'ai personnellement beaucoup de souvenirs, j'y reviendrai dans un moment. Donc, nous ne faisons pas une découverte ni vous ni moi en cet après-midi. Mais il est vrai que ces lieux-là précisément, ces grandes salles qui sont belles, cet hôtel de ville, je n'avais pas eu l'occasion - je ne sais pas pourquoi d'ailleurs - de m'y arrêter.

- Je me réjouis de cette circonstance. L'accueil de votre ville m'honore. Vous avez eu raison de rappeler la grande tradition de Lyon, sa place dans notre histoire, son rôle souvent d'avant-garde. Au passage, vous avez rappelé sa capacité de dire non, capacité fameuse. Vous avez choisi les jalons qui sont inscrits dans notre histoire : Lyon et la Convention, Lyon et la Résistance. J'ai appris le premier fait, comme vous, dans les livres. J'ai vécu le deuxième. Je me souviens des années 42, 43, 44 `1942, 1943, 1944` £ 42 `1942`, pour la première fois, à mon retour de captivité. Je dois dire que j'y ai vécu des heures intenses, les meilleures heures de la jeunesse, même dans les moments les plus tristes. Mais quand on porte en soi l'espoir et la volonté, l'amour de la patrie, on oublie le reste, on prend patience et on se bat.\

Il est vrai que Lyon nous a donné l'exemple. Vous parliez de courage, monsieur le maire, "courage, coopération, liberté" tels étaient les trois thèmes essentiels de votre allocution.

- Courage : combien de familles de Lyon ont montré leur courage quand le moment était difficile. Une famille courageuse était la vôtre, je n'ai pas oublié les engagements qui ont marqué votre jeunesse. Le courage de ces familles et de ces amis qui nous accueillaient à Lyon. Il en est ici même qu'il m'est arrivé de rencontrer il y a donc un certain temps. On se sentait ici dans un climat de confiance, de volonté et parfois d'enthousiasme que ne sont pas parvenus à déranger durablement les sévices, les persécutions, les martyres qui ont marqué la ville de Lyon. On y croyait, et nombreux étaient vos compatriotes de l'époque qui en avaient le courage. Pourquoi penser que ce courage se serait dissipé à travers le temps, qu'il n'y aurait pas en potentiel une réserve égale au service du pays sur d'autres terrains, chez ceux qui sont prêts quand même à accepter une part de sacrifice pour que la France s'en trouve mieux.

- Lyon capitale de la Résistance, on a souvent répété cette formule. Tous ceux qui avaient mon âge, dans les années que je viens d'évoquer, savent qu'elle est vraie et qu'il n'y avait pas de villes de France où l'on était mieux assuré de trouver les compagnons et les amis de route, pour cette route qui devait conduire certains d'entre eux à la mort et combien d'autres, au contraire, à la vie d'une France restaurée.\

Quant à la coopération, vous en avez parlé justement. Je crois qu'on pourrait élargir votre propos et peut-être donner à ce mot une ampleur plus vaste. Je m'efforce partout où je vais de faire comprendre à ceux qui m'entendent et qui sont de toutes sortes, qu'au-delà de nos différences naturelles et légitimes, nous devons bien avoir préservé quelque chance de dialogue. Il arrive des circonstances où ce dialogue est nécessaire, pas tous les matins en se levant. Il est normal qu'une démocratie s'exerce pleinement, qu'on aime y débattre, qu'on s'y oppose. Mais arrive un moment où il convient de siéger dans les mêmes assemblées élues par le même peuple et où certains devoirs s'imposent. Je ne ferai pas de prêchi-prêcha sur un terrain parfois difficile, mais chacun sentira ce que je veux dire. La France, dans l'Europe d'aujourd'hui, avec les missions qui l'attendent, les chances dont elle dispose, les capacités qui sont les siennes, son histoire, mais tout autant son avenir, a besoin de tous, pour que, dans les circonstances que j'évoque ici ou là, quand il le faut, elle soit capable de se réunir. Pour que le reste - et nous le montrons assez bien - que chacun, que chaque famille politique et spirituelle dispose de ses aises ! Au demeurant nul ne s'en prive.

- Mais il serait dommage de passer par cet hôtel de ville sans rappeler que quelques grands moments de notre histoire et des grands moments de l'histoire de la République se sont déroulés ici même, sans dire qu'un langage commun doit apparaître quand il le faut, comme lorsque l'on est dans le besoin, parfois dans la misère, en tout cas dans la souffrance et quand soudain s'effacent les différences pour faire éprouver comme un sentiment devant les grandes choses de la vie, les grands tournants ou bien les grandes souffrances, parfois les grandes joies.

- Qui fait la différence ? On le savait bien dans nos villages d'autrefois ou dans nos petites villes. Là c'est une grande, on s'y connaît peut-être moins, bien que je sache que la vie associative à Lyon soit extrêmement florissante. Je crois même que c'est dans cette ville qu'il existe le plus grand nombre de cultes, non seulement ceux auxquels on reconnaît le droit à l'église ou à la mosquée ou à la synagogue, mais aussi une multiplicité d'églises nées à travers le XIX<sup>ème</sup> et le XX<sup>ème</sup> siècles et qui représentent une de mes curiosités, si j'en juge par le nombre de livres ou d'opuscules que j'ai pu lire à ce sujet, toujours étonné de l'extrême capacité d'imagination, de foi et de dévouement pour les causes les plus surprenantes. Mais en tout cas une ville comme Lyon est chargée de symboles, lourde de spiritualité dans le bon sens du terme et il est important de savoir qu'il existe comme cela dans le fond de votre population, cette capacité de croire et d'espérer sans laquelle je me demande ce que l'homme ferait.

Puis vous avez parlé de la liberté. Courage, coopération, liberté. Vous avez peut-être, mais votre texte était court, c'était à la fois par courtoisie et par nécessité, vous n'avez pas développé, vous ne pouviez pas le faire, l'ensemble des thèmes qui vous étaient venus naturellement à l'esprit et vous avez préféré choisir le thème de la décentralisation, je veux dire de la répartition des rôles entre l'Etat et les collectivités. La décentralisation, vous avez rappelé à ce propos une citation, que j'avais oubliée ou que je ne connaissais pas, du Général de Gaulle. J'ajouterai qu'entre les paroles du Général de Gaulle en 1968 et aujourd'hui, il s'est quand même passé quelque chose, un détail, c'est-à-dire les lois de décentralisation en 1982 et 1983. C'est à partir de ces années-là que l'on a changé, retourné le mouvement qui nous a entraîné à travers les siècles. On parle toujours de Colbert, il faudrait parler de Louis XI puis ensuite, on passe toujours par les Jacobins, Napoléon Bonaparte, il faudrait aller jusqu'à la troisième République et jusqu'à une époque très récente où tous les pouvoirs étaient rassemblés dans une seule main ou dans les deux mains de la même personne. Aujourd'hui, les lois de décentralisation permettent précisément une esquisse de répartition des rôles et des pouvoirs qui pourrait nous servir de modèle, en tout cas de point de départ s'il convient d'aller plus loin.

- Vous avez cité au passage quelques cas qui peuvent faire sourire ou irriter. D'abord celui des hôpitaux de Lyon, des scanners, quoique, là-dessus, monsieur le maire, permettez-moi de vous dire qu'il s'agit toujours de savoir, quand on parle de ces choses tout à fait pratiques, finalement qui paiera. Et en la circonstance c'est la Sécurité sociale. Naturellement si la ville de Lyon se déclare prête à assumer ce type de dépenses, je crois que l'on pourrait examiner cette question bien qu'il faille aussi penser que dans l'ensemble du pays, à compter du moment où la Sécurité

sociale assume cette responsabilité, les Français ont droit à un service aussi égal que possible et que, s'il existe des collectivités assez riches pour se doter de ces instruments de santé, il faut aussi que le territoire tout entier, autant que possible, en soit pourvu. De sorte que l'on pourrait discuter l'exemple que vous avez choisi. De même pour l'infirmière, mais enfin vous avez été tout à fait honnête, vous avez dit une infirmière supplémentaire. Supplémentaire, cela voulait dire, je précise, en plus de votre dotation. Si vous voulez dépasser votre budget en effet, il faut que vous demandiez quelque chose à Paris. Ce qui paraît le comble de la déraison ou de la difficulté pour vous, c'est de vous adresser à un sous-chef de bureau. Cela, on peut peut-être le corriger et faire que ce ne soit pas un sous-chef de bureau qui décide de l'infirmière supplémentaire. Si vous avez besoin de remettre en question l'ensemble des collectivités locales, il est normal que cela pose un problème à l'Etat. Comme j'interrogeais certains de mes collaborateurs sur ce cas que j'ignorais à Lyon, l'impossibilité où vous vous trouviez de recruter une infirmière supplémentaire, on me disait qu'il y avait des moyens de s'arranger et je suis sûr que vous l'avez fait. Vous voyez que ce n'est pas irrémédiable, simplement il y a certaines règles dans l'Etat, ces règles, il faut bien y souscrire ou alors n'importe qui ferait n'importe quoi.\

Vous avez également parlé - je ne veux pas du tout vous contredire d'ailleurs et je vais vous donner raison dans un moment - vous avez parlé de l'aéroport. Il s'agissait de Satolas, je pense, dans lequel on veut construire une piste et il faut passer par le Comité du Fonds de Développement Economique et Social. J'ajoute qu'il vous a accordé un emprunt de 120 millions de francs sur 167 millions en 1990, c'est-à-dire trois-quart des crédits primitivement envisagés. C'est à peu près correct. Mais, vous savez qu'il est arrivé un certain nombre de cas exactement similaires à Biarritz, à Belfort, dans lesquels, au bout du compte, les collectivités, en la circonstance, les chambres de commerce et d'industrie, ne sont pas parvenues à joindre les deux bouts. Si on veut bien se retourner du côté de la ville de Lyon, on peut là aussi trouver un moyen terme, mais si l'on doit se retourner du côté de l'Etat, il est quand même normal à ce moment-là que l'Etat exprime son avis, y compris par le canal de ce Comité ou de ce sous-comité, cet espèce de sous-bureau collectif qui s'appelle le Fonds de Développement Economique et Social. Il y a des risques à prendre. Le problème est de savoir qui les prendra, vous, je ne dirai pas nous, si, ou bien nous, l'Etat, enfin nous tous, puisque l'Etat à ma connaissance vit grâce aux contribuables, d'ailleurs la ville aussi, si bien qu'il s'agit toujours des mêmes contribuables. Enfin, la discussion pourrait s'arrêter là, car elle nous mènerait trop loin.\

Je vous suis davantage lorsque vous parlez des universités. C'est vrai qu'elles sont de compétence d'Etat, mais c'est vrai qu'il se pose à tout moment le problème dans telle universités du premier cycle universitaire, que des démarches doivent être entreprises, des contrats de plans se multiplier et que la demande sur place est si grande qu'il faut improviser. Et il n'est pas possible au maire d'une ville comme celle-ci, vous avez raison de le faire, d'assister à la progression constante du nombre d'étudiants et de ne pouvoir répondre d'aucune manière aux besoins qui s'expriment. Je crois qu'il est absolument indispensable qu'entre l'Etat et la ville de Lyon, comme entre les autres collectivités locales, on réexamine ce problème de la répartition des charges dans les universités.

- Il faut faire feu de tout bois. Combien de villes moyennes ont ce problème ? La vôtre est une grande ville ! Moi j'ai connu beaucoup celle de Nevers : on ne pouvait même pas avoir un échelon universitaire alors que toutes les jeunes filles, tous les jeunes gens de notre département étaient obligés d'aller poursuivre leurs études dans les villes non pas lointaines, mais qui les arrachaient à leur département où ils ne revenaient pas, ce qui était une déperdition considérable de richesse humaine pour un département de modeste importance. Pourquoi n'y aurait-il pas eu là, comme dans d'autres villes - on nous l'a souvent demandé - des installations utiles, solides, compétentes ? Quant à la répartition des crédits, discutons-en ? C'est le point sur lequel j'insisterai le plus en vous donnant raison, discutons-en !\

De même pour votre école primaire, je sais que vous êtes très sensible aux problèmes de réinsertion des enfants ou de rattrapage scolaire. Il existe déjà un certain nombre de réalisations en France qui n'ont pas attendu que la loi soit d'accord avec elles. Cela existe déjà depuis plusieurs années. Vous auriez raison de vous avancer sur ce chemin. Je demanderai au

plusieurs années. Vous auriez raison de vous avancer sur ce chemin. Je demanderai au gouvernement de bien vouloir vous y rejoindre car nous sommes face à un besoin évident qui nous prend à la gorge. Evitons de nous enfermer dans des procédures trop rigides - vous avez dénoncé la rigidité - qui nous empêcheraient de remplir le plus simple de nos devoirs, c'est-à-dire de répondre à une demande et quelle demande ! En est-il de plus importante que celle qui consiste à mettre à la disposition des jeunes les moyens d'apprendre, de se former, car ce que nous disons pour telle ou telle école, est vrai de la formation professionnelle ? Ce que l'on dit des handicapés qui avant dix-huit ans relèvent de l'Etat, et après dix-huit ans des collectivités locales ou dont on ne sait qui, ou de personne, est vrai également de la formation professionnelle et c'est quand même très grave si l'on considère que la formation professionnelle représente, sans qu'on abuse de ces mots que l'on trouve un peu trop souvent au travers de chaque phrase, une priorité nationale.\

Voilà pourquoi, retenant cette idée que vous venez d'exprimer, je suis désireux de répondre aux citoyens qui ont un besoin de savoir qui est responsable dans l'écheveau compliqué, Etat, régions, départements, communes, syndicats de communes, communautés urbaines, districts, que sais-je encore ? La liste n'est pas close et on ne sait pas toujours - en tout cas le citoyen qui n'est pas obligé de lire le Journal Officiel de long en large ne sait plus - à qui on a affaire. Il faut donc un travail de nettoyage et je retiens tout-à-fait cette proposition qui consiste à examiner maintenant la décentralisation, le point où elle en est, une expression comme cela que je n'aime pas beaucoup et qu'on emploie souvent, facile à dire : remettre les choses à plat. Alors n'oublions pas qu'il existe des lois. J'aurais pu penser qu'on l'avait oublié à Lyon.

- Il existe des lois, ces lois sont celles de 1982 et ce sont celles de 1983. Et ce n'est pas parce que j'ai tenu personnellement à ce que ces lois soient adoptées, j'y ai mis même beaucoup de passion. Qu'est-ce que vous voulez ? Je considérais qu'avec nos compatriotes nous avons derrière nous une tradition plusieurs fois séculaire, de centralisme qui naturellement devient bureaucratique et donc, qui opprime les initiatives, les chances qui interviennent à tout moment dans la vie des gens. Il fallait une grande loi qui puisse permettre d'élargir l'horizon et de restituer à chacun une certaine forme de liberté dont il a le plus grand besoin, d'où la décentralisation. Il faut multiplier les contre-pouvoirs à mesure que les techniques donnent au pouvoir central des moyens parfois exorbitants.

- Voyez comme on peut se rejoindre en fin de compte, sans prétendre à l'union sacrée, sans parler de rejoindre l'ensemble des extrémités de la vie politique et, tel n'est pas le cas ici, sans tout mélanger, sans organiser la confusion de l'esprit, sans contester la force, la valeur et la nécessité des idéologies. Pardonnez-moi si j'aborde là un sujet parfois contesté mais le fait d'avoir des idées n'est pas à mes yeux forcément condamnable et le fait de mettre ces idées en ordre plutôt que de les laisser dispersées n'est pas non plus quelque chose qui m'apparaît comme détestable. Ce qu'il faut éviter voyez-vous c'est le dogmatisme, c'est-à-dire qu'à partir de l'idéologie, du corps d'idée que l'on prétend présenter au pays, il faut se garder de fonder un dogmatisme qui fasse que les autres soient contraints d'une manière ou d'une autre de se rallier à ce corps d'idées et de propositions.

- A partir de là, si l'on est capable en France de disposer de quelques grandes lignes d'action, de quelques grands choix, le suffrage universel s'y trouvera plus à l'aise et la démocratie s'en portera mieux.\

Parmi ces thèmes de la liberté, les contre-pouvoirs, la décentralisation doit être assortie - on le répète sans arrêt mais ce n'est pas toujours clair non plus - de déconcentration. C'est-à-dire qu'à mesure que les pouvoirs locaux étoffent leur existence, il faut qu'ils aient à côté d'eux - ou en face d'eux, vous prendrez l'expression que vous préférerez - à côté d'eux ou en face d'eux les représentants du pouvoir central, car l'ensemble des thèses que nous développons ne doit pas nous conduire à conclure à la déperdition de l'Etat. Nous avons besoin d'un organe central, nous avons besoin que la Nation française soit tenue et contenue dans des formes précises où elle engagera son destin et sa vie pour elle-même et dans le cadre des nations. S'il n'y a pas de direction et d'unité de vue, la nation se dispersera vite. Voilà pourquoi, il convient d'allier parfois la synthèse jacobine et girondine. On n'y est pas parvenu semble-t-il en 1792 ni par la suite £

mais cela va faire maintenant deux cents ans ! On pourrait peut-être y penser et savoir que grâce à la décentralisation les contre-pouvoirs devenus nécessaires ont tendance pour chacun d'entre eux à devenir pouvoirs, alors que le pouvoir c'est celui qui par le canal du suffrage universel et de l'expression populaire est finalement désigné pour décider et pour orienter les destinées de la Patrie.

- Cherchons la synthèse, cherchons à allier ce qui paraît trop souvent comme des contraires et si nous y parvenons, cette rencontre de Lyon, qui je ne sais pour quelle raison est apparue comme singulière, qui intéresse indiscutablement nos voisins très exigeants, toujours présents que l'on appelle les médias, cette rencontre de Lyon prendra tout son sens et quand nous reviendrons les uns ou les autres un jour ou l'autre, espérons que nous aurons décollé de la situation présente et que nous aurons été capables dans l'intervalle de présenter une composition du visage de la France plus équilibrée, plus homogène et plus libre.

- Voilà ce que je jugeais bon, monsieur le maire, mesdames et messieurs, de répondre à l'allocution qui vient d'être faite pour commencer. Je n'ai pas voulu aborder trop de grands thèmes, nous aurions risqué de nous perdre, et une autre cérémonie nous attend ailleurs dans votre ville. Mais laissez-moi vous dire le plaisir que j'ai eu de vous voir puisque vous êtes là en face de moi. La ville de Lyon, j'en connais, comment dirais-je, le spectre, dans le sens de l'analyse spectrale en physique de la ville de Lyon. Sachant très bien à qui je m'adresse du moins en majorité, c'est avec confiance et sérénité d'esprit que je donne ce rendez-vous : travaillons donc mesdames et messieurs, travaillons ensemble à ce que la France dans un moment comme celui que nous vivons soit capable d'être présente partout où il le faut. Elle en est capable et montrons-le.\